

CODE DUP

Certification Qualiopi n°97221
Formation éligible au FIF PL
N° Datadock 0045920



ASSOCIATION
DE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE
DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

PUBLIC PROFESSIONNEL ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse à tous les psychologues, quels que soient leur lieu et leur mode d'exercice, qui souhaitent enrichir leur pratique en s'appuyant sur l'outil essentiel et précieux qu'est le droit, et en référence à l'éthique professionnelle.

Pré-requis : avoir le titre de psychologue (décret n°90-255 du 22 mars 1990) ou être étudiant en master 2 en psychologie, ou doctorant.

CADRE JURIDIQUE ET ÉTHIQUE POUR LA PRATIQUE CLINIQUE ET L'EXERCICE PROFESSIONNEL

2 JOURS DE FORMATION

PROGRAMME GÉNÉRAL

Le programme prévu présente et explique, de manière concrète, les règles juridiques et le fonctionnement de la justice, dans un langage conceptuel accessible. La/le psychologue apprend « à s'en servir ». La formation aborde la plupart des situations auxquelles la/le psychologue se trouve confronté(e), et répond aux nombreuses questions qui se posent dans l'exercice professionnel et clinique.

- Le psychologue et ses responsabilités (morale, civile, pénale, disciplinaire, etc.)
- Le psychologue et ses écrits (notes, rapports, informations préoccupantes, signalement, etc.)
- Le respect de la vie privée, la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel
- Le psychologue, la famille et l'autorité parentale (autorisations, parents divorcés, etc.)
- Le psychologue, la protection de l'enfance et des personnes vulnérables
- Le psychologue et les violences intrafamiliales (dites « conjugales »)

Cette session repose en grande partie sur le contenu de l'aide-mémoire *Droit à l'usage des psychologues* (Dunod, 2019) de Mélanie Dupont et Pierre-Brice Lebrun.

FORMATRICE

Responsable de la session et formatrice

Mélanie Dupont, psychologue, docteur en psychologie, Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel Dieu (APHP – Paris), présidente de l'association Contre les Violences sur Mineurs, présidente de l'Association des psychologues de médecine légale ; auteur de *Droit à l'usage des psychologues*, avec Pierre-Brice Lebrun, (Dunod, 2019)

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA SESSION

- A l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :
- Comprendre l'organisation du droit et de la justice
 - Acquérir les bons réflexes juridiques pour se poser les bonnes questions au bon moment (et savoir trouver les réponses)
 - Appréhender le cadre légal de la responsabilité pour mieux repérer les risques réellement encourus, s'en protéger correctement pour travailler plus sereinement
 - Assimiler le cadre légal du respect de la vie privée, de la discrétion, de la confidentialité et du secret professionnel pour mieux respecter les droits (des patients, des clients, des mineurs, des usagers, etc.)
 - Acquérir les outils indispensables pour agir (informations préoccupantes, signalement, dépôt de plainte, requêtes, etc.)

PROGRAMME et DÉROULEMENT en présentiel, en distanciel ou en intra auprès des équipes

Horaires	Demi-journée 1	Demi-journée 3
9 h	Accueil, présentation et programme ✓ Les premiers pas au pays du droit ✓ Les droits et les devoirs, les obligations et les interdictions du psychologue ✓ Le cadre légal de la responsabilité ✓ La responsabilité morale, éthique et déontologique des professionnels	✓ Le cadre légal des écrits des psychologues ✓ Le contenu, la transmission et la conservation des écrits professionnels ✓ L'autorité parentale ✓ La protection de l'enfance ✓ Le signalement et l'information préoccupante
12 h 30		
Horaires	Demi-journée 2	Demi-journée 4
13 h 30	✓ Le droit au respect de la vie privée ✓ Le secret professionnel ✓ La discrétion et la confidentialité ✓ Le partage d'information et le travail en partenariat ✓ La levée du secret et l'obligation de signaler	✓ Les violences intrafamiliales et les outils juridiques pour y répondre (dépôt de plainte, certificats, etc.) ✓ La téléconsultation
17 h00		Evaluation de la formation et des acquis

TARIFS (TTC)

Tarifs formation (TTC) Formation 2 jours = 14 heures
Formation prise en charge par l'employeur : 490 €
Inscription en individuel : 395 €
Spécial étudiant moins de 27 ans : 200 €

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@appea.org.
Règlement intérieur disponible sur simple demande.

MÉTHODES, SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode magistrale de transmission, méthode démonstrative de participation, et méthode interactive en alternance, avec échanges et ateliers ; présentation et travail sur l'échelle Vineland-II et les documents ; support powerpoint ; dossiers, situations et études de cas juridiques ou de jurisprudence.
Documents, articles et bibliographie version papier et/ou numérique (clé usb, DropBox dédiée et /ou envoi avec WeTransfer).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation des acquis.

MOYENS PERMETTENT DE SUIVRE LA RÉALISATION DE L'ACTION

Feuille d'émargements signée à la demi-journée par le participant et le formateur

Certificat de réalisation de la formation remis à l'issue de la session.

DATES DES SESSIONS

Lieu à distance (visio-conférence en direct)

- 13 et 14 novembre 2025